



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Homophobie dans le football

Question au Gouvernement n° 699

Texte de la question

HOMOPHOBIE DANS LE FOOTBALL

Mme la présidente . La parole est à M. Bruno Clavet.

M. Bruno Clavet . Le 17 mai dernier, à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, le football français a été le théâtre de comportements profondément choquants, qui piétinent les valeurs que le sport est censé incarner. Nemanja Matic, joueur de l'Olympique lyonnais, a sciemment dissimulé le logo arc-en-ciel apposé sur son maillot en signe de refus. Ce geste revendiqué fait tristement écho à celui du joueur de l'AS Monaco Mohamed Camara l'année dernière. De son côté, Mostafa Mohamed, attaquant du FC Nantes, a pour la troisième année consécutive refusé de participer à une rencontre en raison de cette campagne de sensibilisation, invoquant des pressions personnelles qui ne trompent personne puisqu'il s'agit en réalité de pressions religieuses. À ce sujet, le tweet de Jordan Bardella résume tout du cas de ce joueur qui aurait très bien pu dire : je suis homophobe car je suis islamiste. Ces faits, qui ne sont malheureusement pas isolés, témoignent d'une homophobie décomplexée, alimentée par des convictions religieuses radicales qui prônent l'exclusion et la haine des personnes LGBT. En effet, ce n'est pas seulement l'homophobie qui s'exprime ici, c'est la voix insidieuse du fondamentalisme islamiste, qui oppose la charia à la République et la haine à l'égalité.

À l'inverse, je salue le courage de Jonathan Clauss, ancien joueur du RC Lens, qui a défendu un message d'ouverture et de tolérance. Ce sont ces modèles qu'il faut valoriser et non ceux qui défient les principes fondamentaux de notre société car, en France, l'homophobie n'est pas une opinion, ni encore moins une liberté religieuse, mais un délit. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Ainsi, ma question est double. Madame la ministre des sports, pouvez-vous nous confirmer que de lourdes sanctions seront demandées par votre ministère pour ces joueurs qui se revendiquent ouvertement homophobes ? Surtout, pouvez-vous nous dire quand reviendra enfin le temps où il faisait bon en France d'être une femme, d'être juif ou d'être homosexuel ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

Mme Marie Barsacq, *ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative* . Effectivement, ce week-end a été placé sous le signe de la lutte contre l'homophobie. Le football professionnel y a pris toute sa part, ce qui est important : il a un devoir d'exemplarité parce qu'il est suivi par toute notre jeunesse.

M. Erwan Balanant . Eh oui !

Mme Marie Barsacq, *ministre* . Nous devons mobiliser celle-ci pour lutter contre l'homophobie, car en France – les chiffres ont été publiés ce week-end –, le nombre d'actes contre les personnes transgenres ou

homosexuelles continue d'augmenter.

M. Julien Odoul . Il faut des sanctions !

Mme Marie Barsacq, ministre . Il est essentiel que l'ensemble des joueurs professionnels se mette en ordre de marche pour participer à cette campagne et se prêter au jeu du dispositif prévu par la Ligue de football professionnel.

M. Julien Odoul . Des sanctions !

Mme Marie Barsacq, ministre . J'ai effectivement sanctionné clairement ceux qui n'avaient pas pris part à cette campagne. C'est inadmissible, peu importe les raisons.

M. Sébastien Chenu . Non, pas « peu importe » !

Mme Marie Barsacq, ministre . Ils jouent dans le championnat français. Or, quand la Ligue de football professionnel lance une campagne de lutte contre l'homophobie, l'ensemble des joueurs professionnels de football y participent. Ne pas le faire entraîne des sanctions morales et professionnelles.

M. Julien Odoul . Quelles sanctions ?

Mme Marie Barsacq, ministre . Pour ce qui est des sanctions, puisque vous les évoquez, les clubs ont très clairement affiché le fait qu'ils allaient prononcer des sanctions contre les joueurs.

Mme Hanane Mansouri . Non, c'est faux !

Mme Marie Barsacq, ministre . Nous sommes tous prêts à les condamner ; nous l'avons fait très clairement.

Un député du groupe RN . Quelle lâcheté !

Mme Marie Barsacq, ministre . Le sport en général contribue à faire évoluer les sujets de société.

M. Hervé de Lépinau . C'est de l'aviron ! (*Sourires sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Marie Barsacq, ministre . Nous sommes pleinement engagés pour que le sport prenne toute sa place dans la société. En effet, il accueille toutes et tous et joue un rôle essentiel d'éducation de la jeunesse aux côtés des parents et de l'éducation nationale.

Un député du groupe RN . C'est nul !

M. Julien Odoul . Quelles sanctions pour les joueurs homophobes ?

Mme la présidente . La parole est à M. Bruno Clavet.

M. Bruno Clavet . Ce sont votre silence, votre complaisance et vos compromissions qui ont laissé prospérer l'islamisme. Je l'affirme clairement : le meilleur bouclier des juifs, des femmes et des homosexuels, ce sont Marine Le Pen et Jordan Bardella. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. – Exclamations sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Clavet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 699

Rubrique : Accidents du travail et maladies professionnelles

Ministère interrogé : Sports, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 mai 2025